



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL
Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

SEANCE DU 19 décembre 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	17	20

Date de convocation 11 décembre 2023
--

L'an 2023 et le 19 décembre 2023, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux du Syndicat Mixte à Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

Présents : Olivier BILLIARD, Didier COGNON, Claude COSSON, Lise COURTOIS, Josette DEMANGEOT, Gilles DESNOUVEAUX, Franck DUHOUX, Audrey DUHOUX, Stephan EMERAUX, Marie-Claude LAVOCAT, Christophe LIMAUX, Bernard LUISIN, Stéphane MARTINELLI, Frédéric ROUSSEL, Roland THERY, Patrick VIARD, Jean-Marie WATREMETZ.

Absents : Patrice CLOSS, Jean-Guillaume DECORSE, Christine GUILLEMY, Bernard GUY, François GUYOT, Jonathan HASELVANDER, Martine HENRISSAT, Nicolas LACROIX, Arnaud LAMOTTE, Etienne MARASI, Michel MENET, Françoise MONGIN, Véronique NICKELS, Nicole PENSEE, Bernard VIALLETEL, Patrice VOIRIN.

Représentés :
Christine GUILLEMY par Stéphane MARTINELLI
Martine HENRISSAT par Marie Claude LAVOCAT
Bernard VIALLETEL par Stephan Emeraux

Franck DUHOUX a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Modification de la composition des membres du Bureau du SMPC
N° de délibération : 2023-25

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
17	19	19	0	1	0

Vu l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2015 portant création du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

VU la délibération en date du 29 juin 2023 du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont, relative à l'élection de M. Olivier BILLARD en qualité de troisième Vice-Président,

VU la délibération en date du 30 mars 2023 de la Communauté de communes des Trois Forêts, relative à la nomination de M. Roland THERY en tant que représentant au sein du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

CONSIDERANT l'alinéa 1 de l'article 9 des statuts du Syndicat disposant que « le Bureau est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres »,

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Stéphane MARTINELLI, Président,

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré, il est décidé :

1. D'approuver la composition du Bureau du Syndicat comme suit :

1. Stéphane MARTINELLI, Président

2. Franck DUHOUX, 1er Vice-Président, représentant la Communauté de Communes des Trois Forêts
3. Christophe LIMAUX, 2ème Vice-Président, représentant de la Communauté de Communes Meuse-Rognon
4. Olivier BILLIARD, 3ème Vice-Président, représentant de l'Agglomération de Chaumont
5. Jonathan HASELVANDER, représentant de la Communauté de Communes Meuse-Rognon
6. Bernard GUY, représentant de la Communauté de Communes Meuse-Rognon
7. Roland THERY, représentant de la Communauté de Communes des Trois Forêts
8. Patrice CLOSS, représentant de la Communauté de Communes des Trois Forêts
9. Patrice VOIRIN, représentant de l'Agglomération de Chaumont
10. Stephan EMERAUX, représentant de l'Agglomération de Chaumont

Les nominations prennent effet immédiatement et il en est donné lecture par le Président.

Pour extrait conforme,
Le président,

Stéphane MARTINELLI

*Certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire
de la présente délibération.*



Stéphane MARTINELLI

Stephane MARTINELLI
2023.12.20 10:06:59 +0100
Ref:20231220_095202_1-1-O
Signature numérique
le Président